

L'assemblée générale du Club le 17 décembre

[editer](#) | [up](#) | [down](#) | [supprimer](#)

Renouvellement du conseil d'administration à l'occasion du salon du transport public

L'assemblée générale du Club des villes et territoires cyclables se tiendra le jeudi 17 décembre au matin, à l'occasion du Salon du transport public (European Mobility Expo, du 15 au 17 décembre).

Après présentation des comptes et du rapport d'activité, l'assemblée générale procédera à **l'élection du nouveau conseil d'administration pour trois ans**. Organe décisionnel du Club, le conseil d'administration élira ensuite le président et le bureau. Si les conditions sanitaires l'exigent, l'assemblée générale se réalisera en distanciel.

Talents du vélo

[editer](#) | [up](#) | [down](#) | [supprimer](#)

Les candidatures jusqu'au 22 octobre

Les candidats aux Talents du vélo 2020 peuvent encore postuler jusqu'au 22 octobre ! Cette édition anniversaire des 10 ans du trophée va distinguer les initiatives pour l'usage quotidien du vélo parmi sept catégories : Crise sanitaire : le vélo se mobilise (nouvelle distinction de l'année), Entrepreneuriat, Solidarité, Pédagogie, Communication, Innovation de service, Style.

Les lauréats, mis en lumière par le Club, seront dévoilés **mercredi 16 décembre**, à l'occasion du salon du transport public.

Dossier de candidature à retourner avant le 22 octobre à minuit à télécharger [ici](#).

Bienvenue !

[editer](#) | [up](#) | [down](#) | [supprimer](#)

La Métropole du Grand Paris rejoint le Club.

Ce territoire de 7 026 765 habitants aux contours proches de l'ancien département de la Seine, réunit la ville de Paris et 130 communes : toutes les villes des départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) et sept de la grande couronne.

Appel à projets Fonds mobilités actives, aménagements cyclables

[editer](#) | [up](#) | [down](#) | [supprimer](#)

Encore un mois pour déposer son dossier

Collectivités, EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) et AOM (autorités organisatrices de la mobilité) **disposent jusqu'au 30 octobre** pour répondre au second appel à projet national 2020, Fonds mobilités actives, aménagements cyclables.

Son objectif ? « *Soutenir financièrement les maîtres d'ouvrage dans leurs projets de pérennisation des pistes cyclables de transition* », mais également réaliser « *des itinéraires cyclables sécurisés* » et résorber les

« discontinuités d'itinéraires ».

Pour mémoire, 152 projets ont été financés suite au premier appel à projets lancé en décembre 2018, 186 projets sélectionnés ont été présentés le 14 septembre dernier suite au deuxième appel à projets.

À retrouver : [cahier des charges](#), le [dossier de candidature](#)

Agenda

[éditer](#) | [up](#) | [down](#) | [supprimer](#)

Les journées Agir (Association pour la gestion indépendante des réseaux de transport public) se dérouleront par visioconférence, du 5 au 9 octobre.

Au programme : vingt conférences sur le transport public et la mobilité ; un salon virtuel d'une soixantaine d'exposants proposant de la documentation, des animations et la possibilité de les contacter par chat, téléphone ou visio.

[Inscription gratuite](#)

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

